

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE d'ETABLISSEMENT

Du 22 Septembre 2022 (Complémentaire)

La délégation Force Ouvrière était composée de : Jean-Pierre MENGEL et Pascale CODIROSSO.

Représentant Syndical : Nicolas BIHLER

Séance présidée par Steve JECKO DR assisté de Laura FEOLI et d'Elisabeth MARCK.

### Ordre du jour

1 - Informations du président.....	1
10 - Pourquoi la direction ne procède pas à l'Information, consultation du CSEE sur les déménagements en cours et à venir conformément à l'article 2312-8 du code du travail ? Présentation des projets de réorganisation Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Golbey.....	1
11 - Suite au CSE E extra du 5 juillet 2022, résultats de l'analyse faite par la DR des chiffres liés à l'absentéisme et plans d'actions mis en œuvre. ....	3
12 - Protections individuelles des salariés face aux agressions centre par centre. Présentation du recensement des cas, solutions envisagées, date de validation des solutions par les RP et le personnel, date de mise en œuvre.....	5
15 - Validation de la liste des actions éligibles au titre du budget QT/RPS.....	5

### **1 - Informations du président**

Le DR intervient sur la mise en route du chauffage dans les centres.

**DR :** J'ai obtenu une dérogation de la part du National. La plupart des centres m'ont sollicité et la mise en route du chauffage est en cours.

#### *Organisation de la ligne DRH*

**DR :** La DRH est en phase d'intégration et de prise de poste. Elle est présentement mobilisée sur la revue RH. Elisabeth Marck reste dans la boucle.

### **10 - Pourquoi la direction ne procède pas à l'Information, consultation du CSEE sur les déménagements en cours et à venir conformément à l'article 2312-8 du code du travail ? Présentation des projets de réorganisation Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Golbey.**

**DR :** La demande est juste et légitime. Nous en prenons bonne note et dont acte.

Un déménagement « en urgence » a été opéré à Rethel (auquel les RP ont été associés) en raison de difficultés sur le réseau informatique et de fait permettre d'assurer la continuité de service.

**Laxou :**

Le but est d'optimiser les espaces et répondre à la demande de l'équipe prépa compétence qui s'étoffe :

- Rapprocher les formatrices tertiaires sur 1 étage bat 10
- Transférer les formateurs commerce distribution sur une étage du bâtiment 12 pour libérer le bat 14 entièrement dédié à prépa compétences

L'Espace ressources emploi : la formatrice a investi l'ancienne salle de pause des formateurs pour en faire un espace d'accueil bâtiment 11.

**Strasbourg :**

Le but est de relocaliser l'équipe de direction et le pôle administratif au bât 1

- Sécuriser l'accueil grâce à la proximité des managers
- Regrouper le pôle en administratif en un seul lieu

Les impactés sont :

- L'ensemble des salariés du bât 1 : Recrutement, AF, Accompagnement, VAE
- L'ensemble des salariés du second étage du bât 2 : ED + AF

Travaux à prévoir 4<sup>e</sup> trimestre 2022, déménagement courant 1er semestre 2023.

Les Travaux : isolation phonique bureau formateurs 2nd étage, création de points d'eau, création d'une salle de convivialité au 1er étage, rafraîchissement des murs des bureaux et de l'accueil.

**Pour Force Ouvrière**

*Intégrez-vous l'ingénieur sécurité dans ces projets ?*

**DR :** *Oui systématiquement avec un point bimensuel.*

**F.O. :** *Sur Rethel, nous voulions vous alerter sur les déménagements en urgence et les installations provisoires qui durent !*

**DR :** *Ce point est justifié.*

**Les Vosges :**

Le But était double : libérer les locaux du bâtiment 26 prochain lieu de « LA PLACE » dans le cadre du village des solutions et offrir un cadre de travail adapté et confortable.

Le service « Recrutement » du centre de Golbey est transféré du bâtiment 26 vers le bâtiment administratif depuis le 26 septembre.

Les travaux sont terminés pour la plupart. Il Reste la moquette d'une salle de réunion prochainement remplacée par un parquet.

3 bureaux et trois salles de réunion accueillent trois salariés.

**Mulhouse :**

Concernant l'urbanisation du centre une Première réunion de travail aura lieu le 17 octobre entre l'équipe de Direction Centre + Représentants de Proximité avec pour ordre du jour

- Poser le contexte
- Les postulats de départ Direction du Patrimoine
- Méthodologie adoptée pour la construction du projet
- Composition du groupe de travail
- Quel calendrier

Concernant le mouvement d'une partie du collectif Accompagnement du bâtiment 15 vers un autre espace. La Socotec, dans son rapport, précise que le Câblage est vétuste et ne peut plus assurer la sécurité des personnes et la prévention des incendies. Il faut procéder à la réfection complète.

Et également lors de la visite HSSE, une mesure de préconisation : Interdire au plus tôt toute activité humaine dans le bâtiment 15 tant que l'installation ne sera pas remise en conformité

#### Rethel :

Déménagement en urgence afin que la formation Agent Magasinier débute dans de bonne condition (BRS pôle emploi). La formation a été déménagée dans les anciens ateliers TDRA (mécanique auto).

Sur le haut du centre de Rethel, plus de connexion internet. La coupure n'est toujours identifiée, et IBA propose de faire des tranchées pour trouver l'origine de la coupure.

Marc SOGNY RP, a été mis dans la boucle, ainsi que le RF, RGS et le formateur concerné pour un déménagement d'urgence de l'atelier.

Ce déménagement règle le souci du salarié isolé et celui des problèmes électriques récurrent et maintenant de la coupure du réseau internet.

**DR :** Une communication sur les déménagements en cours sera faite à tous les salariés des centre concernés.

### 11 - Suite au CSE E extra du 5 juillet 2022, résultats de l'analyse faite par la DR des chiffres liés à l'absentéisme et plans d'actions mis en œuvre.

#### *Pour Force Ouvrière*

Concernant le process d'information de la DR sur les accidents de travail, comment êtes-vous informés des accidents de travail ?

**Laura Féoli :** Les AD envoient un mail au secrétaire de la CSSCTe, aux RP et à la DRH.

**F.O. :** Il y a eu des « loupés » entraînant notamment le non-versement d'Indemnités Journalières.

**Secrétaire de la CSSCTe (Jean Pierre MENGEL) :** Un Teams est en place pour informer tous les élus. Il mérite d'être réactivé.

Un manque de détails est relevé sur certains accidents de travail entraînant une difficulté sur le choix du déclenchement ou pas d'une enquête.

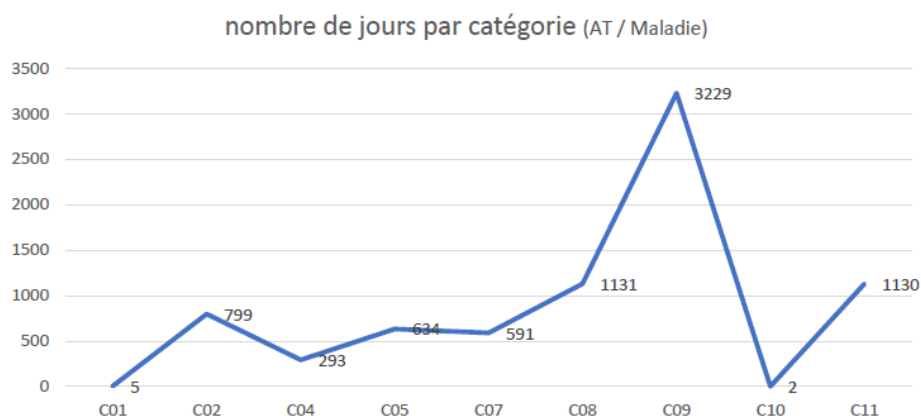
**DR :** Un rappel sera fait aux AD sur la communication des arrêts et accidents de travail aux RP et à la CSSCT.

#### Nombre de personnes absentes Par typologie d'absence

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
ABS. SS ARRET MAL	2	1			2	3
ACCIDENT TRAJET	1			1		
ACCIDENT TRAVAIL	5	1	4	3	3	3
C.DISP.MAL.S IJSS	1	1	1	1	1	1
CONGE DISPO.ACC.TR	1					
CONGE DISPO.MALAD	17	18	17	17	18	15
MAL.R.M.T.THER.	3	2	3	6	10	10
MALADIE	160	114	108	95	60	78

#### Pourcentage d'absentéisme

	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
nombre de jours d'abs	1744	1374	1376	1147	938	1235
nombre de jour * 7h	12208	9618	9632	8029	6566	8645
ETP * 151,67	120577,65	121791,01	122701,03	123307,71	123611,05	124066,06
% d'absentéisme	10,12%	7,90%	7,85%	6,51%	5,31%	6,97%



nombre de jours	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
C01			5				5
C02	176	137	125	122	93	146	799
C04	37	55	71	25	42	63	293
C05	127	103	137	100	56	111	634
C07	118	151	130	77	36	79	591
C08	227	195	207	172	142	188	1131
C09	807	574	520	445	414	469	3229
C10			2				2
C11	252	159	179	206	155	179	1130
<b>Total général</b>	<b>1744</b>	<b>1374</b>	<b>1376</b>	<b>1147</b>	<b>938</b>	<b>1235</b>	<b>7814</b>

C01	MAN. AG. FON CT. REGX
C02	MAN. AG. ETABLISSEMENT
C03	MAN. AG. STRATEGIQUE
C04	DEVELOPPEMENT
C05	AUDIT/CONSEIL/EXPERTISE
C06	INFORMATIQUE
C07	APPLI ADM / GESTION / LOGIST
C08	APPLI SERVICES
C09	FORMATION
C10	ORIENTATION
C11	ACCOMPAGNEMENT

**Secrétaire de la CSSCTe :** nous vous demandons de mettre en face du tableau le nombre de salariés par catégorie.

**DR :** Nous l'intégrerons dans les tableaux.

Un dysfonctionnement est relevé sur les enquêtes d'accident de travail. Le RGS doit être associé aux enquêtes, les conclusions et préconisations doivent être transmises aux DC. Dans les 15 jours, l'inspection du travail doit être informée des mesures mises en place.

**DR :** Nous sommes dans une démarche de prévention sans rétention d'information.

**Elisabeth Marck :** Un point sur les accidents de travail doit être porté à l'ordre du jour des réunion RP.

**Secrétaire de la CSSCTe :** Les incidents mineurs (accidents bénins) doivent être reportés dans le DU.

Un plan d'action articulé en 3 axes :

- En référence aux accidents du travail et dans le cadre légal et conventionnel : arbre des causes systématique en vue de dégager les actions correctrices à mettre en place, au cas par cas + inscription au DU en fonction du risque/danger qui sera identifié
- En référence à l'absentéisme concernant la population des « commerciaux »: une action de formation sur les risques routiers sera organisée d'ici à fin d'année 2022,
- En référence aux situations d'arrêts avec prise en charge par la pilote RPS, établissement d'un plan d'action individualisé, co-construit entre la pilote et la DRH-R.

**Secrétaire de la CSSCTe :** En référence aux accidents de travail, les informations doivent être remontées à la CSSCTe. Les RP sont forces de propositions.

Concernant le risque routier, il n'y a pas que les commerciaux qui sont concernés (les élus par exemple).

La DG a acté des réunions bimensuelles entre la pilote QT/RPS, la DRH et le secrétaire de la CSSCTe sur la remontée d'informations et l'analyse des situations en lien avec les fiches alertes.

Sur la confidentialité, il faut qu'elle soit impérativement au risque de perdre toute crédibilité.

## Interruption de séance demandée par les élus.

Le CSEe mandate la CSSCTe pour **une enquête sur l'analyse des causes de l'absentéisme de la catégorie professionnelle C04 (ligne commerciale et développement).**

Une demande de CSEe extraordinaire est faite à la direction, pour remonter à l'ensemble des élus, le bilan du plan d'action de la direction sur Reims.

## 12 - Protections individuelles des salariés face aux agressions centre par centre. Présentation du recensement des cas, solutions envisagées, date de validation des solutions par les RP et le personnel, date de mise en œuvre.

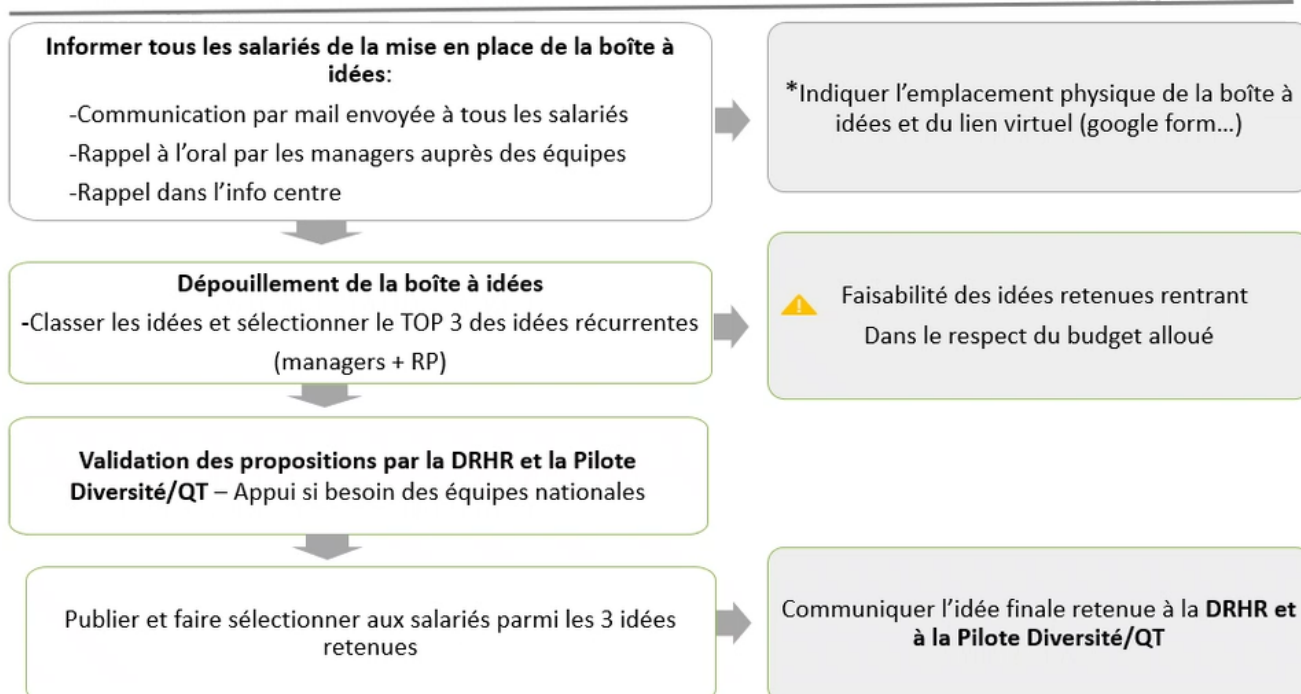
**DR :** Les personnes « isolées » peuvent être des CRA en situation d'entretien individuel, les ouvriers d'entretien ou les ASE. Il n'y a pas que les chargés d'accueil.

[Voir pièce jointe 12.-recensement-risques-des-personnes-v2](#)

## 15 - Validation de la liste des actions éligibles au titre du budget QT/RPS.

**DR :** Il s'agit bien d'un budget spécifique qui vise à l'amélioration des conditions de travail !

### Process de mise en œuvre de la boîte à idées



## Dépenses concernées - Quelques exemples validés par le national



### Améliorer l'environnement de travail

- Dépenses en faveur de la réduction du bruit, l'amélioration de l'éclairage (ex : lampes de luminothérapie)
- Souris ergonomique
- Ecrans diffusant de l'information dans les établissements
- Aménagement de salles de pause supplémentaires (bouilloire, machine à café, tasses ....)
- Equipements extérieurs (mange-debout, tabourets hauts, sièges d'extérieur, tables basses ....)
- Aménagement des locaux (plantes, affiches, posters ...)

### Améliorer le bien être et la santé au travail

- Intervention d'un ergonome pour analyser et corriger la posture des salariés
- Conférences thématiques (sommeil, stress, sevrage tabagique, alimentation ....)
- Séances de sophrologie, yoga, gym détente
- Fourniture de fruits et/ou de légumes de saison

### Renforcer les liens entre les salariés

- Activités de team-building et de cohésion d'équipe, Escape-game
- Temps de convivialité collectifs

#### **Pour Force Ouvrière**

*Les écrans dans les centres ne doivent pas rentrer dans ce budget !*

**DR :** Effectivement.

**F.O. :** Y aura-t-il une présentation de la liste des éléments éligibles ?

Sur les moments de convivialités proposés dans certains centres (Blind test, karaoké, babyfoot, ...), comment peuvent-ils rentrer dans le cadre du budget des améliorations des conditions de travail ?

*En termes de temporalité (à trois mois de la fin d'année) ne peut-on pas acter les grands principes d'éligibilités ? Notamment sur les soirées qui rentrent dans de la « QT gadget » ?*

**DR :** La présentation des actions éligibles a été faite en Comité de Direction DC le 29 septembre. Pour les DC qui ont déjà « dégainés », une action à posteriori de correction et de réparation sera menée (recadrage). Il y a peu être eu un loupé à Colmar...

**DR :** Ce que l'on peut retenir à ce stade :

Nous sommes d'accord sur les modalités de consultation.

Sur les éléments de cadrage, il faut un temps d'échange sur la liste des actions éligibles avec le respect du process.

Ma préoccupation c'est que pendant les travaux la vente continue, il faudra mettre en exergue quelques illustrations.

Le groupe de travail a été mis en place pour aboutir collectivement à un cadrage.

Il faut encore un temps d'échange et de débats.

#### **Pour Force Ouvrière**

*Le « filtre DRH » est important afin d'harmoniser les pratiques.*

**DR :** Oui !

**DR :** Nous nous laissons encore 2 semaines pour la restitution des réflexions et la validation.

Fin de séance à 13h.

CONTACTS F.O.			
Départements	Représentants FO	Mandats	Contacts
67 68	Jean Pierre MENGEL	Délégué Syndical Régional Elu au CSEe Elu au CSEc Secrétaire de la CSSCTe	<a href="mailto:jean-pierre.mengel@afpa.fr">jean-pierre.mengel@afpa.fr</a> <b>06 86 52 06 05</b>
	Pascale CODIROSSO	Elue au CSEe Présidente des ASC	<a href="mailto:pascale.codiroso@afpa.fr">pascale.codiroso@afpa.fr</a> <b>03 89 21 54 08</b>
	Claire JEANNIN	Elue au CSEe	<a href="mailto:claire.jeannin@afpa.fr">claire.jeannin@afpa.fr</a> <b>06 74 33 03 57</b>
	Nicolas BIHLER	Délégué Syndical Régional	<a href="mailto:nicolas.bihler@afpa.fr">nicolas.bihler@afpa.fr</a> <b>06 11 39 70 41</b>
	Catherine LETELLIER	Elue suppléante au CSEe	<a href="mailto:catherine.letellier@afpa.fr">catherine.letellier@afpa.fr</a> <b>07 60 24 59 93</b>
54 55 57 88	Guy DI-MARCO	Délégué Syndical Régional Elu au CSEe	<a href="mailto:guy.di-marco@afpa.fr">guy.di-marco@afpa.fr</a> <b>03 87 31 73 54</b>
	Jean Jacques FREUDENREICH	Elu suppléant au CSEe	<a href="mailto:jean-jacques.freudenreich@afpa.fr">jean-jacques.freudenreich@afpa.fr</a> <b>06 47 69 42 72</b>
08 10 51 52	Abdelhakim ABOULOUKOUL	Délégué Syndical Régional Représentant Syndical au CSEe	<a href="mailto:abdelhakim.abouloukoul@afpa.fr">abdelhakim.abouloukoul@afpa.fr</a> <b>06 21 95 73 22</b>

**FO** c'est quoi ?

**FO** est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français. C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail.

**FORCE OUVRIERE** (CGTFO).

**Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?**

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. Aujourd'hui **FO** - historiquement et juridiquement la CGTFO - est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.

**C'est sa force, c'est votre force.**